
**COMITE INTERMINISTERIEL DU HANDICAP
NANCY – LE 2/12/2016**

ALLOCUTION DE MANUEL VALLS, Premier Ministre

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Monsieur le préfet,

Madame la sénatrice, présidente du conseil national consultatif des personnes handicapées, chère Dominique GILLOT,

Monsieur le secrétaire général, cher Etienne PETITMENGIN,

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Monsieur le président du conseil départemental, cher Mathieu KLEIN,

Merci de nous accueillir ici. Laissez-moi aussi saluer bien sûr le maire de Nancy, Laurent HENART, et le président de la métropole André ROSSINOT, saluer tous les parlementaires qui sont ici, les élus, et puis vous saluer tout particulièrement, mesdames et messieurs les représentants des associations.

Nous nous retrouvons aujourd'hui à Nancy pour un comité interministériel important, le deuxième du quinquennat, autour d'un sujet qui demande de redoubler d'efforts, celui du handicap qui doit être au cœur de nos politiques publiques, mais il doit être aussi d'abord au fond de nous-mêmes, tant il représente de défis pour la vie et pour les familles.

Mais, et vous comprendrez que j'en dise un mot, nous nous retrouvons aussi, et je veux vous parler très directement, au lendemain de cette déclaration très forte du président de la République. Avec ses mots, avec émotion, et une émotion qui est aussi la nôtre, la mienne, avec beaucoup de vérité, le chef de l'Etat a expliqué à nos compatriotes son choix. Un choix mûrement, longuement réfléchi. Personne ne peut en douter. Un choix qui n'était pas facile et un choix qui force le respect par sa dignité. François HOLLANDE a toujours eu à cœur de s'engager avec courage et les épreuves ont été nombreuses pour le pays, pour le Français ; j'étais à ses côtés.

Il s'est engagé avec courage et toujours avec conviction pour la France, et il a toujours privilégié l'intérêt général et le rassemblement. Je veux dire aux Français, à tous ceux qui nous écoutent mais à tous les Français que la décision du président de la République est celle d'un homme d'Etat. Et je veux dire aussi au président de la République, il le sait, à titre personnel, mon respect et toute mon affection. Dire aussi ma fierté et je la ressens, et les ministres qui sont aussi également. Dire ma fierté d'avoir été son ministre de l'Intérieur et d'être son Premier ministre.

L'Histoire remettra bien sûr en perspective l'action des cinq années qui se sont écoulées. Nous devons défendre le bilan, nous devons défendre cette action et je le ferai comme je le fais inlassablement dans les fonctions qui ont été les miennes depuis 2012.

Mesdames et messieurs, nos politiques publiques ont toujours privilégié deux dimensions: la réforme et la justice sociale non seulement parce que c'est la gauche mais tout simplement parce que c'est ça la France, la réforme et la justice sociale. Et l'action continue et elle continuera.

Ce sont des politiques publiques fortes que ce gouvernement, que mon gouvernement mène en matière de solidarité. C'est un beau mot, Monsieur le président du Conseil départemental, que celui de « solidarité », être solidaire de son prochain, être bienveillant, considérer que la difficulté de l'autre doit être affrontée, surmontée ensemble. C'est aussi cela l'esprit de notre République.

La solidarité, vous venez de le dire, c'est la solidarité d'engagement dont parlait Michel DINET, élu de ce territoire. Ce fut le combat de sa vie ; vous lui poursuivez cher Mathieu KLEIN avec le talent, le sens de l'humain, la capacité d'innovation et la hauteur de vue qui sont les vôtres. Michel DINET défendait cette solidarité portée pas seulement par les pouvoirs publics mais aussi par tous les acteurs territoriaux, les associations, les élus, les citoyens au nom des valeurs qui sont celles de ce territoire, un beau territoire, la Lorraine avec son histoire et incarnée aussi par un homme que je salue, Jacques CHEREQUE. Notre responsabilité à tous, c'est d'agir plus que jamais à tous les niveaux pour donner à chaque personne la vie digne à laquelle elle aspire ; le droit d'être aussi autonome que possible. Vous mesurez et nous mesurons tous, je l'ai entendu ce matin dans nos échanges, les limites de dispositifs, de services cloisonnés, d'établissements globalement onéreux et pas toujours adaptés aux besoins des personnes handicapées. Il faut toujours être lucide, il faut toujours être le plus proche de la vérité. Les réponses ne sont pas toujours satisfaisantes malgré l'action engagée alors même que 12 millions de Français, 12 millions de Français vivent avec un besoin spécifique en matière d'autonomie.

J'ai l'occasion de beaucoup me déplacer à l'étranger notamment bien sûr en Europe, je suis souvent fier de l'action que nous menons et de l'action qui est celle tout simplement de la France mais je me dis souvent que la France pourrait faire encore mieux dans ce domaine qui nous réunit aujourd'hui.

Je suis aussi l'élu d'Evry, je le rappelais tout à l'heure, une ville nouvelle qui avait intégré dans sa conception, dans son urbanisme dans ses espaces publics, cette question fondamentale du handicap et donc des déplacements. C'est une ville préfecture mais c'est aussi la volonté politique des élus que d'accueillir le siège des associations dans ce secteur et aussi des institutions fortes dans tous les secteurs pour accueillir les personnes en situation de handicap et puis, chacun d'entre nous au fond cherche à regarder le parcours, la trace modeste qu'il peut laisser et dans ma ville, je veux dire que je suis particulièrement fier d'avoir permis la création d'un institut médico-éducatif IME JEAN PAUL qui depuis plus de dix ans prend en charge, cher Pierre GALLIX avec beaucoup de réussite, les enfants polyhandicapés souffrant de déficience visuelle. Je dis ça pas seulement pour saluer l'action qui a été celle de ma municipalité mais pour dire, au contraire, que nous voyons bien à partir de cet exemple quels sont les défis à relever. Je pense à tous ceux qui rentreront ensuite dans la vie adulte.

Fort de cette expérience, de la richesse incroyable, unique que procurent des rencontres comme celles de ce matin au village Michelet ou au Palais des Sports. C'est des rencontres uniques qui vous marquent, qui ne vous laissent pas insensible. Fort de cette expérience, je pense que nous le ressentons tous, nous savons qu'il faut changer radicalement notre approche du handicap, cesser de voir les handicaps simplement comme des déficits à compenser, cesser de penser uniquement en termes de structures dédiées.

Elles ont bien sûr leur utilité, elles sont indispensables et agissent surtout pour que les personnes handicapées soient accueillies partout. Ce changement de culture, nous l'avons engagé, est nécessaire, c'est ce que vous avez mis en place ici en Lorraine, en Meurthe-et-Moselle, à Nancy un territoire qui montre une fois de plus à quel point il est engagé dans l'innovation sociale et je veux saluer tous les élus ici de tous les bords politiques qui portent ces valeurs, Monsieur le Président, que vous avez évoquées. Tout mon gouvernement – et je veux saluer particulièrement l'engagement de Marisol TOURAINE et le travail inlassable de Ségolène NEUVILLE qui connaît bien ce secteur qui est une élue du terrain et dont, je le sais, vous appréciez et son franc-parler, moi aussi et son sens de l'écoute, moi aussi – , tout mon gouvernement est donc mobilisé pour mettre en œuvre le plan d'action pour le handicap établi en 2013 et régulièrement alimenté depuis, notamment à l'occasion des deux conférences nationales du handicap. La dernière se tenait à l'Élysée il y a encore quelques mois : faciliter la vie, rendre les transports, les équipements publics, les écoles, les lieux de travail, les informations accessibles à tous exigeaient, exigent toujours, cette action transversale interministérielle. Il faut cette coordination des acteurs dans le social, le sanitaire, l'emploi, le logement, l'éducation. Grâce à cette action coordonnée, nous avons largement ouvert et je sais qu'il reste beaucoup à faire aux enfants handicapés les établissements scolaires, installé 110 unités en maternelle pour des enfants avec autisme et il y a encore beaucoup à faire, nous avons engagé la pérennisation progressive des 50 000 emplois d'auxiliaires de vie scolaire. Je connais l'importance de cet engagement pour la scolarisation des enfants et croyez-moi, je le dis avec gravité, je comprends aussi l'inquiétude que peuvent susciter les propositions portées par certains en matière de réduction drastique des emplois publics. Nous avons besoin de ces emplois et ces emplois sont attendus pour les écoles et pour les enfants.

La solidarité, ce ne sont pas que des mots, ce sont des femmes et des hommes dévoués, qualifiés, qui sont là chaque jour et à qui devons exprimer notre gratitude et nous devons être d'ailleurs attentifs pour certains d'entre eux à leur statut, je pense aux aidants. Nous avons également amélioré l'accès des personnes handicapées à l'enseignement supérieur. 29 universités ont désormais un schéma directeur handicap ; en 2012, elles n'étaient que deux et toutes les universités sont aujourd'hui dotées d'une mission Handicap dédiée à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants tout au long de leur parcours.

Nous avons créé le compte personnel d'activité, chère Myriam EL KHOMRI, qui va permettre en particulier aux personnes handicapées de se former et de construire leur parcours professionnel. Nous avons agi pour qu'elles puissent trouver un emploi et le garder avec la création de 3 500 aides au poste en entreprise adaptée, nous avons cependant entendu tout à l'heure des témoignages qui montrent qu'il y a là aussi beaucoup à accomplir !

Je souhaite aussi rappeler ce que nous avons engagé sur le plan fiscal, et je parle sous le contrôle de Christian ECKERT. Les récentes mesures fiscales prises dans le cadre du projet de loi de finances pour 2017, je pense à la généralisation du crédit d'impôt pour les services à la personne à hauteur de 50% et au crédit d'impôt et taxe sur les salaires qui va baisser le coût du travail dans le secteur associatif. Pour un établissement qui emploie 70 personnes, soyons concrets, cela représente deux personnes supplémentaires qu'ils peuvent embaucher. Pour l'AEIM de Meurthe-et-Moselle, ce crédit d'impôt taxe sur les salaires c'est plus d'un million d'euros par an.

Voilà quelques exemples qui montrent à quel point nous sommes attachés à ces évolutions concrètes souvent discrètes mais efficaces et durables. Les progrès ont été très importants, insuffisants encore mais très

importants tout de même. Il reste encore tant à faire pour que chaque personne avec un handicap, trouve une solution adaptée pour que tous les aspects de la vie quotidienne soient accessibles à tous. C'est le sens de la grande loi de 2005 voulue et portée par Jacques CHIRAC.

Nous sommes encore loin de l'accessibilité universelle, il faut donc aller plus loin. Le 19 mai dernier, des orientations, je le disais, ont été fixées pour les mois et les années à venir. Je sais tout le travail que les ministères ont accompli pour faire aboutir ces orientations, un travail mené en très large concertation. Cette concertation, c'est la base, on ne peut plus considérer les personnes en situation de handicap comme des bénéficiaires silencieux, passifs de services qu'ils n'auraient pas choisis, ils doivent être comme tous les Français, partie prenante des décisions, des aménagements, des équipements qui les concernent et c'est pour cela qu'il est essentiel que les associations, les familles soient à leurs côtés des acteurs engagés.

Je veux à ce titre saluer l'action du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées. Ses avis et propositions sont attendus, écoutés, respectés sous votre présidence déterminée et dynamique, chère Dominique GILLOT. Son rôle est bien de veiller à ce que les questions du handicap soient prises en compte dans les décrets et règlements en application des lois mais aussi bien plus que cela. Ce conseil est d'une certaine manière devenu le porte-voix du handicap, vous avez fait en sorte que votre regard spécifique soit pris en compte dès la conception des lois. Sur la loi numérique, la loi travail, la loi égalité citoyenneté, le Conseil national consultatif des personnes handicapées et Dominique GILLOT ont eu une plus-value réelle. Je me réjouis à ce titre que la circulaire que j'ai signée le 4 juillet 2014 exigeant une prise en compte du handicap dans chaque projet de loi soit de mieux en mieux respectée, il faut continuer. Le travail mené par les ministères a débouché en concertation bien sûr avec le CNCPH sur une nouvelle feuille de route et ce comité interministériel nous a permis de l'arrêter ensemble. En tout, 90 mesures, chacune a été réfléchi, celles qui le nécessitent seront concertées encore. Toutes seront bien sûr financées.

Le premier ensemble de mesures vise à simplifier le plus possible la vie quotidienne des personnes handicapées. Il y a, je le disais, trop d'obstacles, de désagréments, de montagnes infranchissables qui, de fait, les écartent. Tout part bien sûr de l'école : tous les élèves et étudiants doivent pouvoir fréquenter les mêmes lieux, accéder aux mêmes enseignements, participer pleinement à la vie de campus, quitte à bénéficier bien sûr d'un accompagnement, d'aménagements spécifiques. Nous devons donc amplifier le mouvement lancé pour rapprocher établissements scolaires et établissements médico-sociaux.

J'ai demandé, cher Dominique POTIER, qu'un groupe de travail partenarial soit mis en place pour élaborer un projet de cité scolaire inclusive à Neuves Maisons. Elle associerait un collège, un lycée et un institut médico-éducatif, nous en parlerons, nous n'allons pas nous quitter d'ailleurs vous et moi de la journée !

Il faut des programmes pilotes mais tous les établissements d'enseignement supérieur sont concernés : le ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur est pleinement mobilisé mais aussi, je ne peux pas rentrer dans le détail, les ministères de la Culture, de l'Agriculture ou de la Défense. Nous réaffirmons notre mobilisation aussi bien sûr dans le domaine du travail, de l'emploi et de la formation. Je n'ai pas besoin de vous rappeler quelle est l'implication de Myriam EL KHOMRI alors que les personnes en situation de handicap sont deux fois plus touchées par le chômage. Plusieurs mesures ont

été décidées pour mieux les orienter, pour rendre la formation professionnelle plus accessible pour simplifier les dispositifs.

Mais nous avons en effet entendu encore des témoignages forts, des cris du cœur, notamment sur un garçon en situation de handicap depuis douze ans qui veut travailler mais qui n'y arrive pas, il ne trouve pas ces opportunités. Il faut entendre ces messages.

Nous encouragerons la construction, chère Emmanuelle COSSE, de logements adaptés. La loi doit s'appliquer. Ils doivent aussi être moins coûteux pour les personnes qui y habitent. Ces logements sont indispensables à celles et ceux qui ne peuvent pas vivre dans un logement ordinaire, mais qui ne veulent pas vivre en institution. Nous accompagnons également le développement d'aides au logement innovantes.

Et un effort particulier sera fait aussi pour rendre la télévision accessible à tous. Il y a, nous l'avons évoqué, tant de solutions innovantes et il faut s'en saisir. En application de la loi pour une République numérique, de nouveaux droits entreront en vigueur dès le début de l'année 2017 en matière d'accessibilité à la téléphonie et à Internet. Pour stimuler l'accessibilité numérique, un appel à projets a été doté de 8 millions d'euros. Je connais la sensibilité des acteurs du CNCPH et de sa présidente sur ce sujet.

D'autres mesures vont permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder plus facilement aux pratiques sportives ; je pense aussi bien au monde du handisport qu'au monde du sport adapté. Nous l'avons vu ce matin dans ce magnifique Palais des sports. Nos athlètes français se sont déjà hissés, cher Thierry BRAILLARD vous le rappeliez, à la 12^{ème} place des Jeux paralympiques de Rio. La France peut être dans le top 10 en 2020 et dans le top 5 ans en 2024. Et je veux rappeler que la Lorraine est à l'honneur ; 4 athlètes de cette région - je la garde encore dans ses anciennes frontières - ont été médaillés dans des sports d'équipe : tennis et tennis de table. Tous ces athlètes ont d'ailleurs été honorés hier par le président de la République et les ministres des Sports.

Et ce que nous avons vu ce matin dans le domaine de l'aïkido, Handivalides, du handisport, du handibasket, doit être étendu bien sûr au sport loisirs, au sport santé, au périscolaire. Mais ce que nous avons vu ce matin était magnifique ; il y avait bien sûr la force de ces athlètes, leur détermination, ce sont des compétiteurs, mais il y avait cette rencontre avec les jeunes scolaires, et cette équipe de basket où il y avait valides et handicapés qui jouaient ensemble et personne ne voyait la différence. La différence elle doit d'une certaine manière s'effacer.

Le 2^{ème} ensemble de mesures vise à améliorer les droits sociaux. Nous allons ainsi améliorer la compensation du handicap en supprimant notamment la barrière d'âge à 75 ans de la prestation de compensation du handicap, la PCH, pour les personnes qui étaient éligibles avant 60 ans.

C'est une mesure d'équité au regard de l'allongement de l'espérance de vie. Nous rendrons ainsi la PCH plus accessible aux handicaps psychiques, cognitifs et mentaux ; et nous corrigeons un oubli de la loi de 2005 en intégrant dans la PCH une aide aux parents lorsqu'ils sont eux-mêmes handicapés, dont chacun ici peut mesurer la détresse.

Nous allons engager, mais avec volontarisme, Monsieur le président du conseil départemental, avec les départements un dialogue pour définir les modalités de mise en œuvre de ces mesures qui sont - je le sais - très

attendues. Nous développons dans ce même esprit l'aide aux aidants - je l'ai évoqué - et renforçons l'offre médico-sociale. 180 millions d'euros seront consacrés à l'évolution de cette offre sur la période 2017/2021 ; 59 millions seront délégués aux ARS dès 2017 et nous consacrerons 20 millions d'euros aux Outre-Mer sur 5 ans. Cela permettra notamment d'adapter l'offre médico-sociale aux besoins du handicap psychique et du polyhandicap.

Il fallait aussi améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes handicapées ; ce que nous avons vu ce matin au village Michelet de Maxéville montre parfaitement le chemin.

Marisol TOURAINE a proposé des mesures ambitieuses pour mieux prendre en compte les besoins, faciliter les parcours, la prise en charge à l'hôpital quand cela est nécessaire avec plus d'unités de consultations dédiées et des unités d'accueil et de soins pour personnes sourdes par exemple.

L'accès aux soins dentaires, aux audioprothèses, sera également renforcé, nous en avons parlé, et là aussi nous savons qu'il y a du chemin encore à faire.

Nous continuerons à développer également l'accès au numéro d'appel d'urgence 114 en conversation totale, c'est-à-dire permettant de recourir à la vidéo et ou au texte en plus de l'audio. Nous mesurons combien cela est utile pour les personnes sourdes, muettes mais aussi pour toutes celles et ceux qui ont besoin d'une communication discrète : adolescents en détresse, femmes victimes de violences, témoins d'événements voire d'attentats.

Le 3^{ème} ensemble de mesures a pour objectif de mieux tenir compte de la spécificité de chaque handicap.

Ce comité interministériel a été l'occasion de fixer les premières orientations du 4^{ème} Plan autisme. Le 3^{ème} s'achevant en décembre 2017.

Les recommandations de la Haute autorité de santé intégrant les avancées scientifiques récentes qui étaient déjà le socle du 3^{ème} Plan devront être appliquées plus systématiquement dans tous les domaines.

Les politiques publiques doivent voir loin, doivent s'inscrire dans la durée, et reposer sur une expertise scientifique de qualité.

Après le succès des unités d'enseignement maternel, nous voulons renforcer l'offre de scolarisation pour les enfants autistes dans le cycle élémentaire. Renforcer aussi leur formation, leur insertion, leur activité professionnelle sur la base des préconisations que Ségolène NEUVILLE a demandé à Joseph SCHOVANEC.

Ces mesures sont importantes, mais en matière de handicap le dynamisme de l'action publique ne se mesure pas qu'au nombre de mesures, au nombre de millions, voire de milliards investis, même si c'est indispensable, même si tout passe par là ; et nous savons, c'est le fruit de l'engagement de l'Etat, des collectivités, des associations, des entreprises privées, des dons. C'est tout cela qui fait cette force financière.

Il faut aussi, c'est ce que nous avons entendu ce matin, et c'est surtout ce que les Français nous disent, changer de méthode pour changer le regard. Nous avons commencé à le faire. Il faut poursuivre et amplifier cet effort.

Changer de méthode, c'est-à-dire mieux accompagner les personnes. C'est le sens notamment de la démarche, une réponse accompagnée pour tous, que nous avons lancée pour que personne ne soit laissé seul face à ses difficultés ou celles de ses enfants.

24 départements l'ont déjà mise en place ; une quarantaine le feront dès 2017, avant une généralisation au début de l'année 2018.

Changer de méthode, c'est travailler avec les territoires, cher Mathieu KLEIN, afin de définir la meilleure manière de conduire ces politiques publiques.

Le rôle des départements est et reste central. Et je veux saluer ici une nouvelle fois l'esprit d'innovation, de responsabilité et de solidarité que j'ai pu constater ce matin de la part de tous; c'est un exemple à méditer et à imiter. Quand nous sommes rassemblés, ensemble nous sommes évidemment beaucoup plus forts.

Et plus largement je veux faire en sorte que la question : « ce service est-il accessible à tous ? » soit posée systématiquement.

Il faut ce changement de méthode pour changer le regard, c'est-à-dire changer la manière dont notre société accueille le handicap, la différence. Et la question est au fond celle de la capacité de notre société à donner sa place à chacun. Et moi je voudrais que dans le discours que l'on entend, plutôt que de toujours parler de coût, de poids pour la société, d'assistanat, on parle plus des richesses, du dynamisme, du formidable goût de vivre, de ce qu'apportent les personnes qui vivent avec un handicap, de ce qu'apportent en général ceux qui sont différents.

La politique que nous menons pour le handicap doit être exemplaire. Elle doit ouvrir la voie, montrer au fond ce que nous voulons pour notre pays. Elle dit au fond quel modèle social, quelle forme de solidarité, de bienveillance, de tolérance. Notre pays a besoin de tolérance. Quelle forme de service public nous voulons ? Efficace, innovant, solidaire. Elle dit beaucoup sur ce que nous voulons pour la France. Et une France fière d'elle-même, de l'engagement de chacun.

Ce soir c'est la nouvelle édition du Téléthon qui commence, elle va mobiliser beaucoup de monde sur le terrain ; c'est l'engagement de chacun, la générosité, la fraternité que nous sommes capables de construire ensemble, et que dit aussi cette politique que nous vous présentons.

Et je veux en terminant saluer l'engagement des associations, des bénévoles incroyables par la force qu'ils représentent, de ces services civiques que nous avons vu ce matin et de ces jeunes qui retrouvent sourire et volonté de construire leur vie ; saluer tous les animateurs et tous les professionnels, et leur faire part de mon admiration.

Voilà Mesdames et Messieurs notre ambition, accompagner les personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent vivre, en un mot, avec leurs spécificités bien sûr, mais de vivre comme tout le monde, et donc permettre à nos entreprises, à nos écoles, à nos services publics, à notre société tout simplement de bénéficier de tous les talents, et faire un pas plus vers l'égalité. J'ai parlé de fraternité, l'égalité des droits et l'égalité des possibles. C'est le projet qui nous engage tous ici et le projet que nous devons porter que nous nous sommes engagés à porter.

Je le disais, quand on connaît bien le monde du handicap, quand on le fréquente, quand on le vit, quand on ne palpe, d'une certaine manière, avec toute la richesse, toute la patte humaine qu'il représente, c'est incontestablement une école de la vie, de l'humilité, mais aussi de l'optimisme qui s'impose à vous.

Alors du fond du cœur merci à tous pour votre engagement, pour l'action inlassable que vous menez, et bien sûr pour tout ce qui reste à faire. Merci. FIN.

